



# Vigne

**N°12**  
**20/06/2023**



### Animatrice filière

Marion POMPIER  
**Chambre d'agriculture  
de la Corrèze**  
[marion.pompier@correze.chambagri.fr](mailto:marion.pompier@correze.chambagri.fr)

Suppléance :  
Karine BARRIERE  
**Chambre d'agriculture  
de la Corrèze**  
[k.barriere@correze.chambagri.fr](mailto:k.barriere@correze.chambagri.fr)

Rédactrice(s) :  
Marion POMPIER ou  
Karine BARRIERE  
**Chambre d'agriculture  
de Nouvelle-Aquitaine,**  
avec l'appui de Virginie VIGUES  
**Chambre d'agriculture  
du Tarn**

### Directeur de publication

Luc SERVANT  
Président de la Chambre  
Régionale Nouvelle-Aquitaine  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
[accueil@na.chambagri.fr](mailto:accueil@na.chambagri.fr)

### Supervision

DRAAF  
Service Régional  
de l'Alimentation  
Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents Blancs  
87000 LIMOGES

Supervision site de Bordeaux

*Reproduction intégrale  
de ce bulletin autorisée.  
Reproduction partielle  
autorisée avec la mention  
« extrait du bulletin de santé  
du végétal Nouvelle-Aquitaine  
Vigne /  
Edition Limousin N°12  
du 20/06/2023 »*



Edition **Limousin**

Bulletin disponible sur [bsv.na.chambagri.fr](https://bsv.na.chambagri.fr) et sur le site de la DRAAF [draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal](https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal)

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**  
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

## Ce qu'il faut retenir

### Phénologie

- Stades entre « grains de plomb » et « grains petits pois ».

### Mildiou

- Symptômes sur feuilles et sur grappes – Restez vigilants, des repiquages sont possibles avec les rosées matinales.

### Oïdium

- Premiers symptômes sur grappes - Période sensibilité en cours.

### Black rot

- Pas d'évolution cette semaine.

### Flavescence dorée

- T1 : entre le 14 et le 20 juin (terminé).
- T2 conventionnel : du 28 juin au 4 juillet.
- T2 AB : 8 à 10 jours après le T1.

# Météo

- **Pour la période écoulée**

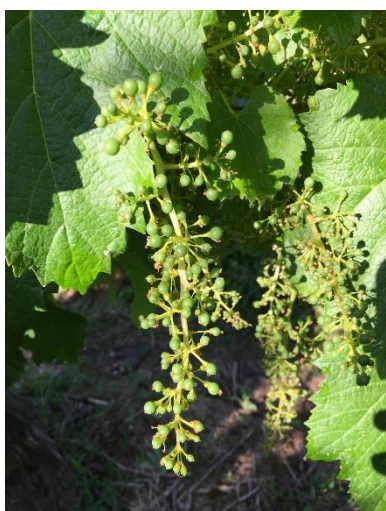
Un épisode pluvieux s'est produit sur chaque secteur au cours de la semaine écoulée cumulant une quarantaine de mm (réseau météo BSV).

A ces pluies, s'ajoute l'orage de la nuit du 18 au 19 juin avec des cumuls de 15 à 19 mm (sources viticulteurs) sur le secteur de Voutezac.

- **Pour les prochains jours**

	Date	Mer 21	Jeu 22	Ven 23	Sam 24	Dim 25
<b>19</b>	Température	17-27	16-24	14-28	15-31	16-32
	Pluie	10-15	2-15	1-15	0-0	0-5
<b>87</b>	Température	15-24	15-23	13-26	14-28	15-30
	Pluie	2-8	5-21	0-0	0-0	0-5

## Stades phénologiques



**Stade 27 : nouaison**



**Stade 29 – Grains de plomb**



**Stade 31 : Grains de pois**

Photos CA81 – stades selon échelle Eichhorn et Lorenz

**Tableau des stades phénologiques**

Cépages	nouaison	Grain de plomb	Grain de pois
Pinot noir			
Gamay			
Chardonnay			
Chenin			
Sauv. blanc			
Merlot			
Cabernet franc			
Cabernet sauv.			

Code couleur : **Stade majoritaire** **Stade présent**

La vigne est très poussante. Nous pouvons voir par endroit des grappes avec de la coulure.

# Prophylaxie

Cette année est à la fois chaude et humide, engendrant ainsi une pression liée aux maladies fongiques très importante.

La mise en place de mesures prophylactiques peut permettre de limiter les impacts de ces maladies :

- L'épamprage permet de diminuer le développement d'organes vert à proximité du sol qui sont autant de support pour des contaminations primaires.
- Un relevage et un écimage soignés permettent de limiter la progression du mildiou et du black rot en diminuant l'humidité présente dans les souches, en permettant une meilleure pénétration des applications et en éliminant les symptômes présents sur les jeunes feuilles.
- L'effeuillage pratiqué dès maintenant permet une meilleure aération des grappes, une meilleure pénétration des produits et freine ainsi le développement du Botrytis et de l'oïdium.

## Mildiou (*Plasmopara viticola*)

### • Situation au vignoble

Sur le secteur de Brivezac, les symptômes sur feuilles et grappes progressent (la fréquence augmente mais l'intensité reste faible). Dans les autres secteurs, on observe des symptômes mais sans progression.



**Mildiou sur feuille –**  
(Photo CA19)



**« Rot gris » –**  
(Photo CA19)

### • Modélisation (Potentiel Système IFV)

La modélisation indique une pression et des contaminations dans le cadre de parcelles indemnes de mildiou. Elle ne tient pas compte de la pression induite par la présence de symptômes et le risque de repiquages.

**Situation au 19 juin** : la pression est en hausse.

Des contaminations épidémiques ont été modélisées le 13 juin à Verneuil et le 12 juin sur le secteur de Branceilles.

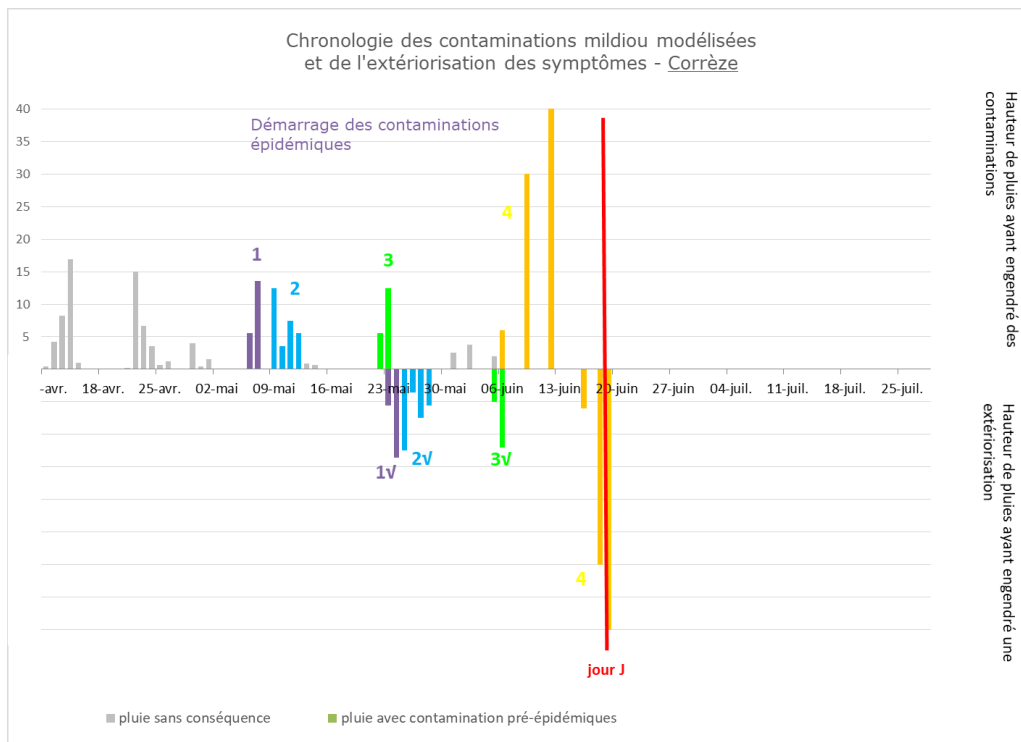
**Simulation du 20 au 27 juin** : la pression devrait augmenter.

3 à 5 mm suffisent pour engendrer des contaminations épidémiques sur l'ensemble des secteurs.

**Évaluation du risque** : les symptômes (feuilles et grappes) sont présents au vignoble. De nouvelles sorties sont observées sur feuilles et sur grappes suite aux différents épisodes pluvieux.

Des contaminations peuvent se produire dès 3 mm. De plus, en présence de symptômes, des repiquages peuvent se produire même en présence d'une simple rosée matinale. Le caractère imprévu et orageux des passages orageux incite à la plus grande prudence.





Les histogrammes positifs indiquent la pluviométrie moyenne enregistrée sur Branceilles et son impact en termes de contaminations Mildiou. Les histogrammes négatifs rappellent la hauteur de la pluie et la date correspond à la sortie des symptômes liée à cette pluie (date théorique à droite du trait rouge ou réelle à gauche de ce trait). Une croix sur ces sorties indique que la sortie théorique n'a pas été observée au vignoble, le signe √ indique une observation de ces symptômes

📖 Consultez la fiche « [mildiou](#) » du Guide de l'Observateur

## Black rot (*Guignardia bidwellii*)

### • Situation au vignoble

Observation de quelques taches sur feuille mais sans progression.

Pour rappel, voici des photos de Black rot prises en 2022 (ci-dessous) :



Tache naissante (à gauche) et tache avec présence de pycnides (à droite) - Observation en 2022 sur TNT  
© MH MARTIGNE – CA33

**Évaluation du risque :** de rares taches sont visibles sur feuilles.

Un risque de contamination existe pour chaque pluie significative. Le temps reste encore très incertain, restez vigilants.

Sur les parcelles déjà impactées, un risque de repiquage existe en présence d'eau libre (pluie ou rosée).

📖 Consultez la fiche « [black rot](#) » du Guide de l'Observateur.



## Oïdium (*Erysiphe necator*)

### • Éléments de biologie

**Les grappes restent sensibles jusqu'au stade « fermeture de la grappe ».**

Pour rappel, la durée d'incubation de cette maladie est longue et les contaminations sont généralement visibles, 3 semaines-1 mois après la phase de contamination.

Oïdium sur grappe –  
(Photo CA19)



### • Situation au vignoble

Premiers symptômes sur grappes observés sur le cépage Merlot (Allasac).

**Évaluation du risque :** la période de sensibilité est en cours sur toutes les parcelles et se poursuit jusqu'au stade « fermeture de la grappe ». Les conditions climatiques actuelles et à venir (couvert, lourd, forte hygrométrie) sont très favorables au développement du champignon. Attention à ne pas négliger cette maladie.



**Techniques alternatives :** l'utilisation de moyens de bio-contrôle est possible et efficace. Consultez la liste des produits de bio-contrôle en [cliquant ici](#).

 Consultez la fiche « [oïdium](#) » du Guide de l'Observateur.

## Botrytis (*Botrytis cinerea*)

### • Éléments de biologie

Le développement du champignon est dépendant de nombreux facteurs :

- De la sensibilité variétale
- De la climatologie de la campagne
- Du déroulement de la floraison.

Les capuchons floraux et autres débris végétaux peuvent, par exemple, être colonisés par le champignon et rester emprisonnés dans la grappe. Ils pourront alors être à l'origine d'une attaque ultérieure sur les baies.

- De la prophylaxie mise en œuvre sur les parcelles. A savoir :
  - La maîtrise de la vigueur
  - L'aération des grappes et la création de microclimat défavorable au champignon, avec notamment l'effeuillage à nouaison
  - La limitation des portes d'entrée par une bonne gestion des vers de grappes et de l'oïdium.

### • Situation au vignoble

Les premières pourritures pédonculaires peuvent être visibles.

**Évaluation du risque :** le stade « fermeture de la grappe » est un des stades clés de la gestion du botrytis. Les conditions actuelles d'humidité sont favorables au développement de ce champignon.

## Vers de la grappe (*Lobesia botrana*)

### • Situation au vignoble

Aucune capture cette semaine. Pas d'observation de glomérules.

**Évaluation du risque :** nous sommes dans la période entre 2 vols. L'absence de glomérules indique une faible pression.



**Techniques alternatives :** dans le cadre de la confusion sexuelle, les diffuseurs doivent être mis en place avant l'émergence de la première génération. L'efficacité du dispositif dépend du bon respect des conditions de pose (respect des densités de diffuseurs, renforcement des bordures ...).



Glomérules – Photo CA81

Consultez la [fiche technique Vers de la grappe](#) qui présente les différents type de piégeage.

Les relevés de pièges permettent de suivre la dynamique du vol des tordeuses. Ceci nous indiquera les périodes pour aller réaliser les observations sur le terrain (pontes, dégâts) qui permettront d'estimer le niveau pression de ce ravageur.

Consultez la fiche « [tordeuses](#) » du Guide de l'Observateur

## Flavescence dorée (*Scaphoideus titanus*)

### • Situation au vignoble

La flavescence dorée est due à un phytoplasme qui se développe dans la sève de la plante. Il est transmis par un insecte vecteur, *Scaphoideus titanus*, de la famille des cicadelles. Cette maladie est toujours très présente dans les vignobles. La lutte contre l'insecte vecteur et l'arrachage des vignes infectées sont aujourd'hui les seuls moyens de ralentir la progression de la maladie dans les vignes en place. La lutte doit être collective pour être efficace.



Larve de cicadelle de la Flavescence dorée (*Scaphoideus titanus*)

© E. LAVEAU – CA33

Les zones de lutte obligatoire sont de deux types :

- Les communes où la maladie a été déclarée en 2022. Sur ces communes, les vignes doivent recevoir 3 traitements.  
Pour les utilisateurs de produits homologués non autorisés en agriculture biologique, le troisième traitement est réalisé si, dans les parcelles de vigne, il n'a pas été observé d'adultes de cicadelles lors des comptages sur feuille.
- Les communes contaminées en 2021 ou 2020 (non contaminées en 2022), où les vignes doivent recevoir 2 traitements.

⇒ Liste des communes disponible sur le site internet de la DRAAF Nouvelle-Aquitaine.

**Pour la Corrèze le 1<sup>er</sup> traitement doit intervenir entre le 14 et le 20 juin.**

**Le 2<sup>ème</sup> traitement :**

- **En conventionnel : 14 jours après le T1**
- **En agriculture biologique : 8 à 10 jours après le T1.**

**Mesures prophylactiques :** l'épamprage permet aux larves de cicadelles de remonter dans la végétation. Il faut épamprer avant le T1 afin d'augmenter l'efficacité.

## • Note nationale Biodiversité – Flore des bords des champs

Cette note vise à accompagner la démarche agro-écologie portée par le Bulletin de Santé du Végétal.

Elle propose une synthèse en 2 pages sur un volet biodiversité associé à la santé générale des agrosystèmes.

Consultez la, en cliquant sur l'image :



## • Fiche d'alerte phytosanitaire

### Alerte organisme de quarantaine prioritaire : *Popillia japonica*

*Popillia japonica* ou scarabée japonais, est un coléoptère originaire d'Asie extrêmement préoccupant compte tenu de ses capacités à s'attaquer à une très grande diversité de végétaux et à proliférer rapidement.



Introduit accidentellement en Italie puis en Suisse, à ce jour absent du territoire français, le scarabée japonais fait l'objet d'une surveillance renforcée sur l'ensemble du territoire afin de permettre une détection précoce en cas d'introduction et la mise en œuvre de moyens de lutte visant à sa rapide éradication.

**Consultez la fiche d'alerte** éditée par le service régionale de l'alimentation (SRAL) N-A : [https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user\\_upload/Nouvelle-Aquitaine/094\\_Inst-Nouvelle-Aquitaine/Documents/BSV\\_Notes\\_Techniques/Fiche\\_alerte\\_POPILLIA\\_Japonica\\_SRAL\\_NA.pdf](https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Nouvelle-Aquitaine/094_Inst-Nouvelle-Aquitaine/Documents/BSV_Notes_Techniques/Fiche_alerte_POPILLIA_Japonica_SRAL_NA.pdf)

Tout symptôme évocateur de sa présence **doit être immédiatement déclaré** en joignant des photos aux services officiels (DRAAF/SRAL NA) par courriel à l'adresse : [sral.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr](mailto:sral.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr)



## Prochain BSV, le 27 juin

### Les structures et collectifs partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine - Vigne / Edition Limousin sont les suivantes :

Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle Aquitaine, la Chambre Départementale d'Agriculture de Corrèze, la Fédération des Vins de la Corrèze (M. MAGE). le Syndicat Viticole du Vin Paillé de la Corrèze (M. Roche) et les producteurs du groupe 30000 VITI CORREZE.

*Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).*

« Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité »